

La politique de défense est remise en question

Tout difficile et désagréable que la tâche puisse paraître, le Canada n'aura d'autre choix que de repenser fondamentalement sa politique de défense. Les réductions des dépenses militaires annoncées dans le Budget de 1989 ont confirmé que la Défense ne recevrait pas les ressources qu'il lui faudrait pour honorer les engagements décrits dans le Livre blanc de 1987, d'autant plus que d'autres coupes sont à prévoir. Parallèlement, par suite des changements dramatiques survenus sur la scène mondiale, la politique de défense énoncée en 1987 est dépassée, comme le signalait le premier ministre. Toutefois, il sera encore plus difficile de la redéfinir dans le climat actuel, où la réduction des capacités militaires menaçantes ne suivra pas le rythme des souhaits politiques, où de nouvelles menaces risquent de prendre forme par le biais de la modernisation des arsenaux, et où les divers rôles des Forces canadiennes sont en mutation. Dans une telle conjoncture, un débat public informé sur la politique de défense du Canada sera essentiel à l'élaboration d'une ligne de conduite raisonnable, et il offrira, finalement, la meilleure défense possible pour la Défense.

Les volets «limitation des conflits» et «règlement des conflits» de la politique canadienne en matière de sécurité ont de toute évidence pris de l'ampleur au cours des dernières années et des derniers mois, mais le volet «défense» demeure important. La population canadienne pense que le budget militaire canadien est modeste, mais à cet égard, notre pays arrive au douzième rang dans le monde (au sixième, au sein de l'OTAN), même s'il se classe quarante-huitième pour ce qui est de la taille des forces armées. Le Canada devrait-il essayer de conserver une structure pleinement équilibrée pour ses forces armées, ou devrait-il plutôt chercher à «spécialiser» ces dernières beaucoup plus ? Tout dépendant de l'issue des négociations sur les forces conventionnelles en Europe, devrions-nous rapatrier tout le contingent canadien déployé là-bas ou une partie de ces troupes ? Les membres européens de l'OTAN disposeraient-ils de moyens assez considérables pour nous aider à assumer des rôles aériens et navals dans la zone nord-américaine de l'Alliance ? De quelle manière pourrions-nous le mieux assurer la surveillance aérospatiale et satisfaire à tous les besoins «non militaires» en matière de sécurité (lutte contre le trafic de la drogue et la pollution, violations des règlements sur la pêche, etc.) dans nos vastes régions côtières ? Enfin, comment assumer la fonction grandissante qu'est le maintien de la paix, étant donné qu'elle a pris de telles proportions qu'il est désormais impossible d'y voir simplement un rôle «auxiliaire» des Forces canadiennes ?